

Tout comme d'autres pays qui ont mis en oeuvre des programmes d'assistance au développement, le Canada a trouvé dans le Comité d'assistance au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques un rouage particulièrement utile pour la coordination de notre effort commun. Le Comité d'assistance au développement a été créé en 1960, précisément pour répondre à certaines des critiques classiques de l'aide bilatérale non coordonnée et pour fournir un lieu de rencontre où les donateurs pourraient échanger des confidences. Le souci initial du Comité d'assistance au développement résidait dans le partage équitable de la responsabilité de fournir de l'aide et, à cette fin, il a entrepris de mesurer statistiquement le flot des ressources vers les pays en voie de développement économique,

Le Comité d'assistance au développement, sous l'habile direction de son président, M. Willard Thorp, a bien rempli sa tâche, tant dans le domaine du partage des charges que dans celui de l'analyse statistique, et aussi en stimulant l'accroissement du volume d'aide et en favorisant de meilleures conditions d'assistance. Je ne critique nullement son activité passée en disant qu'un nouvel effort est requis de cet organisme au sein duquel sont représentés la plupart des donateurs de l'Occident ainsi que l'Australie et le Japon. Le Comité d'assistance au développement, tout comme la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies, se rendent compte que nos efforts réunis déclinent. L'augmentation encourageante de l'assistance, qui s'est produite en 1961, ne s'est pas répétée, et les conditions de l'assistance deviennent plus sévères, créant des problèmes de remboursement pour l'avenir. Le moment est peut-être venu pour le Comité d'assistance au développement de se montrer plus ferme avec ses membres et d'user de la persuasion morale que sa position unique lui permet d'exercer.

La Banque mondiale nous donne l'assurance que les pays en voie de développement pourraient utiliser efficacement au moins quatre à cinq milliards de dollars de plus chaque année. Cela signifie que, du point de vue de la Banque, les problèmes de déboursement et d'absorption ne sont pas insurmontables et que la possibilité d'accélérer le rythme du développement n'est pas une vaine chimère. Je ne saurais dire si cet objectif est réalisable à court terme. Étant d'un esprit positif, j'ai peine à croire que nous puissions collectivement augmenter de 35 p. 100 toutes les formes d'assistance dans, supposons, les cinq prochaines années, mais me rappelant le temps de guerre, il m'est impossible d'ignorer les résultats étonnants que l'unité d'intention peut donner.

Il y a cependant une autre question d'égale importance: sommes-nous en mesure d'offrir cette aide à des conditions qui demeureront favorables à long terme aux pays en voie de développement? Ces pays paient ensemble 3.5 milliards de dollars par an pour le service de leurs dettes à l'étranger et deux fois cette somme si l'on inclut les engagements dans le secteur privé; il y a certes là matière à réflexion. Les plus pauvres d'entre eux, selon un ancien dirigeant de la Banque mondiale, versent maintenant en intérêt et en capital sur leurs emprunts à la Banque mondiale plus qu'ils ne reçoivent de la Banque. Si nous augmentons le montant des capitaux disponibles sans tenir compte des répercussions sur les pays en voie de développement des conditions exigées par nous, nous pourrions multiplier les difficultés actuelles et différer indéfiniment la création d'un état d'équilibre économique.

Lorsqu'il s'est agi d'établir le programme Canadian d'assistance au développement, nous étions pleinement conscients de la nécessité d'accroître notre